

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt six septembre à 19 heures, le Conseil communautaire de Sumène Artense communauté, s'est réuni à la salle socio culturelle de Lanobre, sous la présidence de Monsieur Marc MAISONNEUVE, Président de Sumène Artense communauté.

Étaient présents : Stéphane BRIANT (Antignac), Marc MAISONNEUVE (Bassignac), Alain VERGNE (Beaulieu), Gilles RIOS, Bernadette SIMON, Serge DELMAS (Champagnac), Martine MONCOURIER, Bernard LACOUR, Thierry FONTY (Champs sur Tarentaine-Marchal), Philippe DELCHET (La Monselie), Pascal LORENZO, Brigitte CLAUDEL, Philippe VIALLEIX (Lanobre), Christophe MORANGE (Madic), Éric MOULIER, Jean Philippe SERRE, Catherine BARRIER (Saignes), Alain COUDERT (Saint-Pierre), Joëlle NOEL (Trémouille), Catherine MAISONNEUVE (Veyrières), Alain DELAGE, Clotilde JUILLARD, Céline BOSSARD, Bernard BOUVELOT (Ydes)

Ont donné pouvoir : Daniel CHEVALEYRE (Champs-sur-Tarentaine-Marchal) à Martine MONCOURIER (Champs-sur-Tarentaine-Marchal), Fabrice MEUNIER (Vebret) à Stéphane BRIANT (Antignac), Arnaud MOREAU (Vebret) à Christophe MORANGE (Madic), Bertrand FORESTIER (Sauvat) à Marc MAISONNEUVE (Bassignac), Johan GRANDSEIGNE (Lanobre) à Brigitte CLAUDEL (Lanobre), Marie Ange FLEURET BRANDAO (Ydes) à Clotilde JUILLARD (Ydes), René BERGEAUD (Ydes) à Alain DELAGE (Ydes)

Secrétaire de séance : Pascal LORENZO

Nombre de membres afférents au Conseil communautaire : 34 / Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents : 24 / Nombre de votants : 31

Date de la convocation : 20 septembre 2024

20240926029DE

AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES POUR LES CIRCUITS PATRIMONIAUX

Monsieur le Président expose que la commission culture a validé la mise en œuvre de circuits du patrimoine à l'échelle des 16 communes du territoire. Un marché sous forme de procédure formalisée en appel d'offres sera lancé pour poursuivre le projet de création de circuits patrimoniaux à l'échelle communale. Il s'agit d'un marché qui sera alloué de la façon suivante :

Lot 1 : rédaction des contenus scientifiques

Lot 2 : conception d'outils de médiation et réalisation supports de médiation et adaptation des contenus

Le premier lot a pour objet la rédaction du contenu scientifique pour les outils de valorisation choisis par Sumène Artense communauté : panneaux d'interprétation implantés le long des circuits, livrets d'orientation et contenus numériques. Il devra assurer la cohérence des écrits scientifiques avec les choix des supports et outils de médiation. Il devra effectuer un éventuel travail de réécriture en fonction des supports validés par le maître d'ouvrage. Ce lot est estimé à 100 000€ pour l'ensemble des 16 communes.

Le deuxième lot prévoit la conception et création des panneaux d'interprétation, des livrets d'orientation et des outils numériques. Ce lot est estimé à 350 000€ HT pour l'ensemble des 16 communes.

Le troisième lot prévoit cependant une tranche ferme avec la création de cinq premiers circuits en 2025 et deux tranches conditionnelles qui seront définies en lien avec le Copil pour 2026-2027.

Date de transmission de l'acte: 07/10/2024
Date de réception de l'acte: 07/10/2024
015-241501055-20240926029DE-DE
A G E D I

Il est proposé au conseil communautaire de :

- Valider la mise en place des circuits patrimoniaux sur le territoire de Sumène Artense communauté
- De lancer une consultation de prestations de services et fournitures en procédure formalisée en appel d'offres pour la mise en place des circuits du patrimoine
- De fixer le montant estimatif à 100 000€ HT pour le lot N°1
- De fixer le montant estimatif à 350 000€ HT pour le lot N°2
- D'autoriser le président à signer les marchés après attribution de la CAO
- D'autoriser Monsieur le Président à déposer des demandes de subventions auprès du Leader, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du Département et de l'Etat

Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 31 voix POUR, :

- Valide la mise en place des circuits patrimoniaux sur le territoire de Sumène Artense communauté
- Autorise le lancement d'une consultation de prestations de services et fournitures en procédure formalisée en appel d'offres pour la mise en place des circuits du patrimoine
- Fixe le montant estimatif à 100 000€ HT pour le lot N°1
- Fixe le montant estimatif à 350 000€ HT pour le lot N°2
- Autorise Monsieur le président à signer les marchés après attribution de la CAO
- Autorise Monsieur le Président à déposer des demandes de subventions auprès du Leader, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du Département et de l'Etat
- Autorise Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à cette démarche

Fait à CHAMPS SUR TARENTAINE-MARCHAL, le 26 septembre 2024

Pour extrait certifié conforme,

Le Président


Marc MAISONNEUVE



Délibération rendue exécutoire

Transmise à la Préfecture le

Affichée ou notifiée le

Document certifié conforme



Le Président, Marc MAISONNEUVE

Date de transmission de l'acte: 07/10/2024

Date de réception de l'AR: 07/10/2024

15-241501055-20240926029DE-DE

A G E D I